



École Antoine-Girouard
650, rue Antoine-Girouard
Boucherville (QC) J4B 3E5

Centre
de services scolaire
des Patriotes

Québec

PROCÈS VERBAL

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Séance virtuelle TEAMS du Conseil d'établissement du 23 novembre 2021, à 18h 30.

ÉTAIENT PRÉSENTS (10) :

Madame Sophie Deschamps, présidente
Monsieur Jean-Guy Savaria, vice-président
Madame Andréa Haristoy, membre parent
Madame Karen Brassard, membre parent
Madame Pascale Darveau, enseignante
Madame Nadine Bergeron, enseignante
Monsieur Luc Lapierre, enseignant
Madame Marie-Ève Roussel, représentante du soutien
Madame Mélissa Benoit (public)
Madame Sylvie Landry, directrice

ABSENCES SIGNIFIÉES (3) :

Madame Cynthia D'Itri, membre parent;
Madame Geneviève Goyette, membre parent, substitut;
Madame Hélène Éthier, technicienne au service de garde

1. Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum;

Madame Deschamps constate le quorum et ouvre la séance. Elle profite de l'ouverture de la séance pour préciser que les membres substitués ont le droit de s'exprimer et de voter que lorsqu'ils remplacent un parent absent. S'ils choisissent d'assister alors que tous les membres sont présents, ils assistent en tant que public. Ceci ayant pour but de ne pas créer de déséquilibre lors des débats et des votes entre les membres du conseil du côté du personnel et des parents.

2. Nomination d'un ou d'une secrétaire;

Madame Brassard s'offre pour être secrétaire de la présente séance.

3. Revue et adoption de l'ordre du jour;

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

CÉ-2021-2022-13

4. Revue et approbation du procès-verbal du 19 octobre 2021;

Le procès-verbal n'est pas encore disponible. Il sera adopté lors de la prochaine séance.

5. Suivi à la dernière rencontre;

Aucun car le compte rendu n'est pas encore disponible.

Mme Landry précise que les parents substitués qui assistent aux réunions alors qu'ils ne remplacent pas un parent absent n'ont le droit de parole ni le droit de vote. Ils peuvent s'exprimer au point parole au public seulement.

6. Parole au public :

Les personnes du public ne désirent pas s'exprimer à ce moment-ci.

7. Points d'information et de décision:

7.1. Évaluation du projet éducatif et rapport annuel de l'école Antoine-Girouard 2020-2021, adoption ;

Présentation du rapport annuel : Le rapport annuel sera rendu public sur le site internet de l'école;

- Retour sur les différents objectifs mentionnés dans le projet éducatif et pour lesquels nous devons évaluer l'atteinte.

- En lien avec l'objectif lecture, considérant que les résultats au sommaire ne sont pas représentatifs des apprentissages faits par les élèves, ce commentaire sera retiré. Mme Nadine Bergeron confirme que cette analyse est la bonne. M. Savaria invite à indiquer cette information ailleurs dans le document sous forme de commentaires. Mme Landry propose de le mettre dans les pages d'explication dans le rapport annuel. La tendance aucune amélioration significative n'est indiquée puisqu'il n'est pas possible de faire l'évaluation de cet objectif pour l'instant considérant le manque de données. Cet objectif est à surveiller.
- En lien avec l'objectif portant sur le sentiment de sécurité des élèves à l'école : Le sondage révèle un résultat de 9,3 sur 10. Cet objectif est donc en amélioration.
- En lien avec le sondage aux parents : Le résultat est de 8,9/10 ce qui est un résultat très satisfaisant.

L'adoption du rapport annuel est proposée par M. Savaria et appuyée par Madame Darveau.

CÉ-2021-2022-14

7.2. Fonds à destination spéciale, adoption;

Le solde du fonds est maintenant 2659,50\$

Il est proposé par M. Savaria que la conférence donnée aux employés par M. Richard Robillard soit payée via la mesure Bien-être à l'école, cette proposition est appuyée par madame Brassard. Les sommes initialement prises dans le fond pour financer cette conférence pourront y être retournées.

CÉ-2021-2022-15

7.3. Campagne de financement Perfection, information;

La campagne est terminée depuis le 25 novembre. Les ventes totalisent 8950\$ et un montant approximatif de 3580\$ reviendra à l'école.

7.4. Conférences aux parents, décision;

Mme Landry propose de donner accès au site « Aider son enfant.com » aux parents de l'école.

Le coût de l'accès au site est de 1700\$ et donne accès à tous les parents à 20 conférences sur divers sujets. Ces conférences sont disponibles en tout temps. Cet accès sera financé par la mesure 15024.

7.5. Activités éducatives complémentaires, information;

Madame Landry fait la présentation des activités choisies par les enseignants du 1^{er} et du 3^e cycle.

Elle mentionne que l'organisme Les Mots s'animent viendra faire une journée d'activités pour l'ensemble de l'école en mai dans le cadre de la semaine du livre.

7.6. Parole au public ;

Madame Benoit nomme qu'elle désire que le mot d'Antoine continue d'être publié, qu'il s'agit d'un outil d'information très apprécié. Elle apprécie également qu'il y ait une parole au public à la fin de la rencontre.

7.7. Parole à la représentante du service de garde ;

La facturation pour le service de garde aura une semaine de retard en raison de l'absence de la technicienne. La journée pédagogique du jeudi 25 novembre se déroulera sous le thème des Chaussettes d'Antoine.

7.8. Parole aux membres du Conseil d'établissement;

Aucune prise de parole par les membres.

7.9. Parole à la direction

La gestion des cas d'intimidation est faite de façon très serrée en suivant notre plan de lutte contre la violence et l'intimidation. Nous avons un heureux partenariat avec la policière sociocommunautaire et celui-ci porte ses fruits.

Installation à venir de 2000 capteurs de CO2 dans l'ensemble des écoles, le nombre qui sera installé à Antoine-Girouard est encore inconnu, mais ceux-ci seront installés dans différents endroits dans l'école. La direction nous en fera état lorsque les renseignements seront disponibles.

La vaccination à l'école aura lieu le 2 décembre prochain.

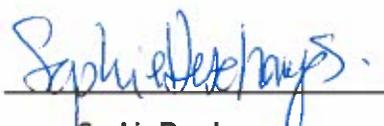
8. Correspondance;

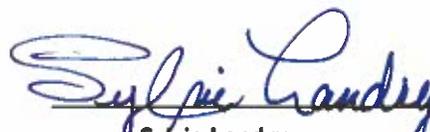
Aucune correspondance n'a été acheminée depuis la dernière rencontre.

9. Levée de la séance.

M. Lapierre propose la levée de la séance à 19 h 37.

CÉ-2021-2022-16


Sophie Deschamps
Présidente


Sylvie Landry
Directrice